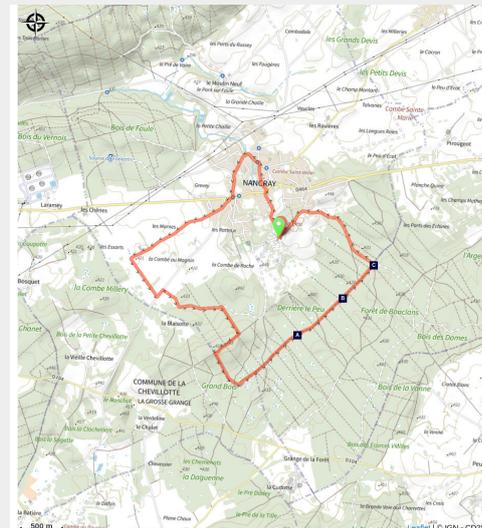


Les maisons comtoises - n°21

Grand Besançon



(GBM)



Autour du musée, une parenthèse forestière.

Idéal pour se dégourdir les jambes, ce petit tour démarre en douceur mais ne tarde pas à offrir une belle touche de ludique avec un sentier descendant dès les premiers instants. Après une portion plus roulante sur route, la boucle plonge résolument dans la forêt pour son final. Là, ce sont les singles joueurs qui tracent leur chemin entre les parcelles, ponctués de bornes qui rappellent l'histoire des lieux. Quelques pistes forestières viennent calmer le jeu par moments, mais l'ambiance boisée reste le fil conducteur de cette agréable escapade.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 10.3 km

Dénivelé positif : 117 m

Difficulté : Facile

Échelle de cotation :

Type de voie : Majorité de pistes en terre ou herbe

Technique : Présence de petits obstacles, sans réelles difficultés

Type : Boucle

Thèmes : Flore

Itinéraire

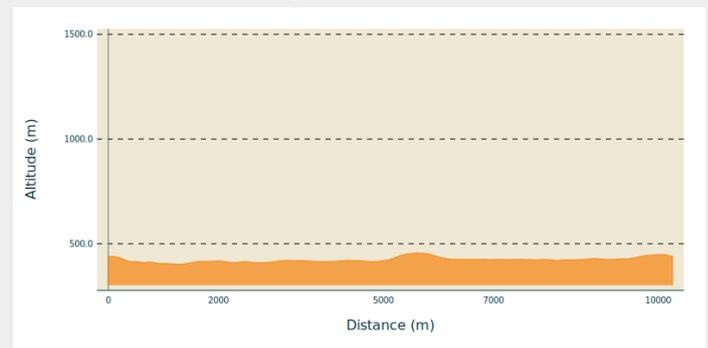
Départ : Musée des maisons comtoises - Nancray

Arrivée : Musée des maisons comtoises - Nancray

Balisage : ► VTT

Communes : 1. Nancray
2. La Chevillotte
3. Bouclans

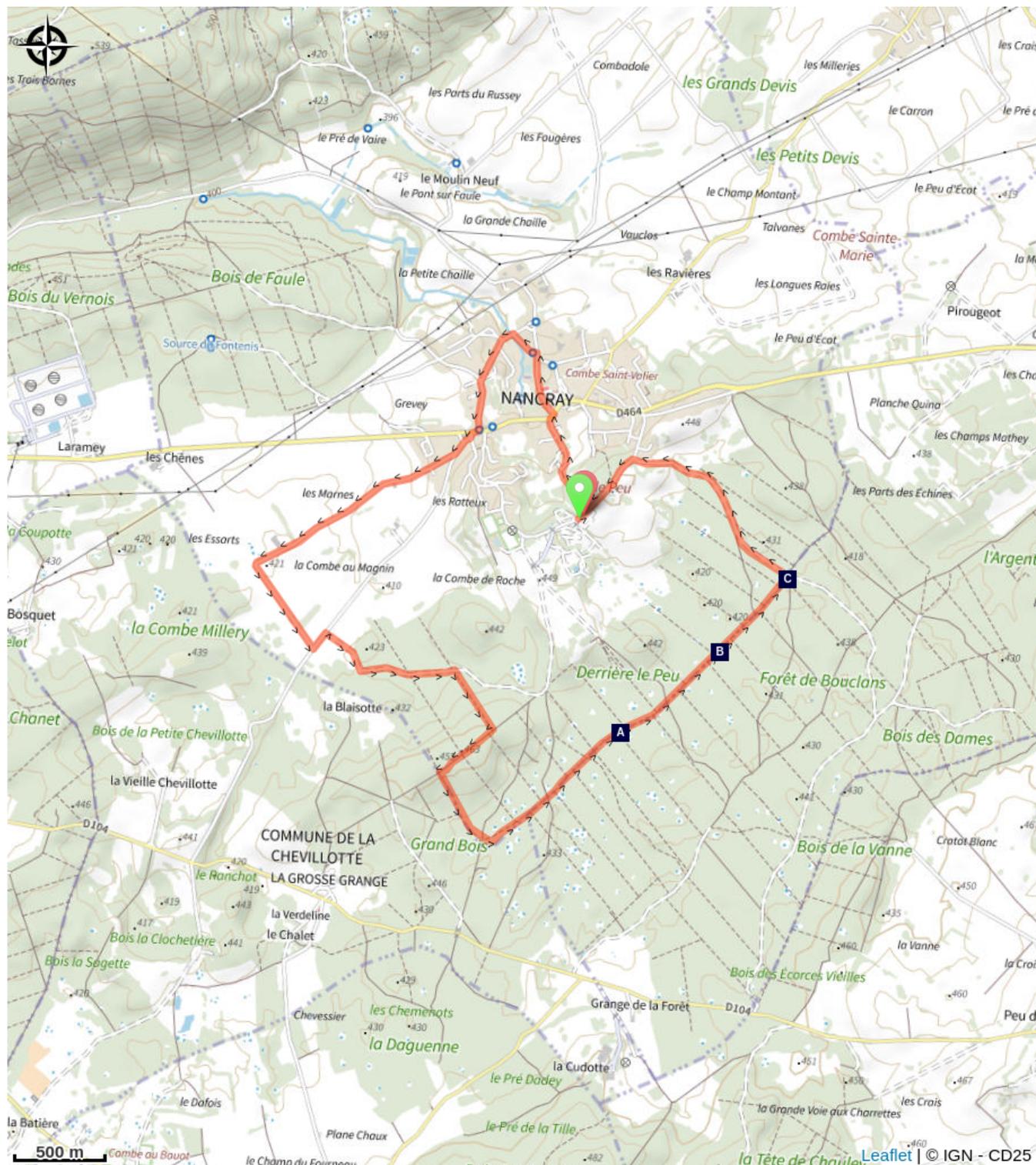
Profil altimétrique



Altitude min 402 m Altitude max 456 m

Dès le parking, pas d'attente : un joli sentier descendant et joueur plonge dans la forêt pour rejoindre le cœur de Nancray, que vous traversez rapidement. À la sortie, une petite route de campagne vous entraîne entre les terres agricoles, avant de se muer en chemin champêtre. La suite se durcit : la piste forestière cède place à un raidillon énergique, qui vous hisse sur un chemin de crête. L'itinéraire se rétrécit alors en sentiers de limites de parcelles, parfois un brin techniques, où il faut garder le coup de guidon. Finalement, une piste ascendante ramène tranquillement au point de départ, bouclant ainsi cette escapade variée.

Sur votre chemin...



Bornes n°15 et 16 (A)
Borne n°5 (C)

Bornes n°8 et 9 (B)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Le parcours peut se coupler avec le N°20 Mont de la Côte.

Prévoyez la visite du musée à ciel ouvert des maisons comtoises, faisant partie des incontournables du Doubs.

Le parking, aménagé en aire de camping-cars, est des plus agréables pour stationner 1 nuit ou +.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Besançon, prendre la N57 en direction de Pontarlier puis la D464 jusqu'à Nancray.

Parking conseillé

Parking du musée des maisons comtoises - Nancray

i Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon

52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com

Tel : +33 (0)3 81 80 92 55

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>



Sur votre chemin...



Bornes n°15 et 16 (A)

La présence de ces bornes témoigne d'un besoin de rationaliser l'exploitation des forêts au XIXe siècle. Si nos besoins ont en partie évolués, et bien que le plastique et le béton aient majoritairement remplacé la pierre taillée de nos jours, les bornes restent toujours d'actualité, qu'il s'agisse de bornes kilométriques ou de géomètre. Cependant, les plus anciennes sont fréquemment oubliées, recouvertes par la mousse, enfouies sous la terre, voire détruites dans certains cas. Pourtant, ces bornes appartiennent à notre patrimoine et peuvent nous apprendre beaucoup sur l'histoire de nos territoires.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole



Bornes n°8 et 9 (B)

Certaines des bornes du bois de Nancray sont difficiles à dater, en raison principalement de l'absence d'inscriptions. Ainsi, on peut remarquer le long du sentier plusieurs grosses bornes en calcaire brut et en forme de stèles, perpendiculaires au tracé du chemin. Au XIIIe siècle, les querelles entre communautés pour déterminer les limites de leurs terres donnent lieu à la multiplication de bornes pour marquer les frontières. Ces bornes sont ainsi mentionnées dans les chartes (actes juridiques) et sont d'une importance capitale à une époque où il n'existe ni cadastre ni plan parcellaire. Dans le cas présent, il s'agit peut-être aussi de bornes délimitant la frontière entre Nancray et Bouclans, potentiellement antérieures à celles marquées d'un « N ».

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole



Borne n°5 (C)

La borne que vous avez devant vous fait partie de celles que l'on remarque le plus facilement le long du sentier : des bornes taillées en pavé, au sommet pointu souvent peint en blanc, et portant de chaque côté un numéro gravé en chiffres romains. Ces bornes ont probablement été installées dans les années 1810, afin de délimiter des parcelles d'exploitation forestière.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole